



Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal



COMITE REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE COMITE DE L'YONNE

Siège Social : 10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie BP11 89010 AUXE

Présidentes, présidents.

Après quelques petites modifications veuillez trouver ci-joint les tableaux définitifs des CDC vétérans 2024 avec l'ordre des rencontres, horaires, comme les années passées le premier club nommé reçoit. Nous avons cette année 42 équipes inscrites en CDC et 3 équipes inscrites en CRC Bourgogne Franche Comté (**nouveauté 2024, Auxerre1 en CRCV1, Stade de Sens1 et Saint Florentin1 en CRCV2**). Comme l'an passé 2 groupes de 1^{ère} division, 2 groupes de 2^{ème} division, 1 groupe de 3^{ème} division à 10 équipes. Suite à ces nouvelles dispositions le comité de pilotage des CDC a décidé de faire descendre uniquement le dernier des divisions 1 et 2 et privilégier les montées multiples des divisions inférieures d'où l'importance du classement final.

-Pour la première et deuxième division une journée de classement aura lieu le mardi 25 Juin avec rassemblement de toutes les équipes au boulodrome de Saint Florentin, ainsi que la dernière rencontre des équipes de 3^{ème} division. A l'issue de cette journée de grand rassemblement nous remettrons les trophées 2024 du CDC vétérans.

-Quelques points importants au CDC vétérans 2024 :

-1) Les 3 clubs qui participeront aux CRC 1 et 2 (qui se déroule un peu plus tard dans la saison) ont ou devons fournir une liste de 8 joueurs au comité qui disputeront ces rencontres. Ces joueurs ne pourront pas participer aux rencontres de CDC.

-2) Pour les montées/descentes pour l'année prochaine le 1^{er} de 1^{ère} division monte en CRC2 (sauf changement par le comité de pilotage BFC) les 14,15 et 16^{ème} descendent en 2^{ème} division pour 3 ou 4 montées (selon descente de CRC2) de 2^{ème} division en 1^{ère} idem entre 3^{ème} et 2^{ème} division.

-3) Tenues clubs haut et bas homogène

-4) Le club qui reçoit aura tracé les terrains de la rencontre, fournira la feuille de match, il fera parvenir le résultat sous 48 heures au référant CDC Vétéran : Monsieur Jean Jacques Moutard par mail : jean-jacques.moutard@orange.fr tel : 06 46 81 53 76.

Vous trouverez le règlement des cdc,crc,cnc ainsi que les feuilles de match sur le site de la fédération PORTAIL FFPJP dans rubrique textes et règlements ou documents.

Vous pourrez aussi consulter les tableaux de toutes les divisions corrigés sur le site du comité de l'Yonne prochainement.

Bon championnat des clubs vétéran

Cordialement

Philippe Ghérardi

